



COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Quarante-neuvième réunion

18–19 avril 2024

Déclaration n° 49-14

Déclaration de M. Mouissi

Gabon

au nom de

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine,
Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo,
Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao,
Guinée équatoriale, République de Madagascar, Mali, Maurice,
Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal,
Tchad, et Togo

Déclaration de M. Mays MOUSSI
Ministre de l'Économie et des Participations
(Gabon)
au Comité Monétaire et Financier International
19 avril 2024

Perspectives économiques mondiales et priorités stratégiques

Nous saluons la résilience croissante de l'économie mondiale et les perspectives prometteuses d'un « atterrissage en douceur », mais il convient de faire preuve de prudence. Grâce à l'action décisive des décideurs économiques, l'inflation diminue de manière significative tandis que la croissance et l'emploi se raffermissent. La reprise est soutenue par la solidité des marchés du travail dans les économies avancées, la normalisation des chaînes d'approvisionnement à la suite des perturbations dues à la pandémie du Covid-19 et par des politiques budgétaires expansionnistes dans les économies avancées, les économies émergentes et celles en développement. Si le renforcement de l'activité économique, tirée notamment par une participation accrue au marché du travail et des gains de productivité découlant de l'intelligence artificielle, est de bon augure pour un scénario optimiste, les risques baissiers restent importants et incluent le potentiel de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, la persistance des tensions géopolitiques et les difficultés à maintenir un large consensus sur l'assainissement budgétaire nécessaire pour faire face à l'inflation et reconstituer les réserves. Dans ce contexte, la vigilance en matière de politiques macroéconomiques demeure essentielle.

En outre, nous notons que la croissance mondiale devrait rester inférieure aux moyennes historiques en raison des conséquences de la pandémie et de la fragmentation géopolitique et économique et qu'elle masque une grande hétérogénéité entre les différentes régions du monde et entre pays ayant des niveaux de revenu différents. Concernant l'Afrique subsaharienne, nous sommes préoccupés par le fait que la croissance projetée à moyen terme, même si elle s'améliore légèrement en 2024 et au-delà, ne soit pas suffisamment robuste dans un contexte de forte progression démographique. Ce qui assombrit les perspectives de convergence du revenu par habitant. De plus, un nombre croissant de pays rejoignent le groupe des États fragiles et touchés par un conflit, ce qui a de profondes implications pour la stabilité politique, la viabilité budgétaire, la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). L'insécurité alimentaire prévaut dans un certain nombre de pays, affectant les moyens de subsistance et augmentant les besoins en matière de balance des paiements.

Les difficultés financières auxquelles sont confrontés les pays en développement à faible revenu (PFR) et ceux à revenu intermédiaire (PRI) restent un obstacle important à la réalisation des objectifs de croissance soutenue et inclusive, de viabilité de la dette et de résilience accrue. Alors que les économies frontières semblent retrouver l'accès aux marchés de capitaux internationaux à un coût défavorable compte tenu des taux d'intérêt élevés, nous sommes préoccupés par les besoins de financement considérables, estimés par les services du FMI à près de 820 milliards de dollars pour la période 2024-2028, pour faire face aux multiples défis auxquels sont confrontés les PFR. Le relèvement de ce défi nécessite des efforts continus de la part de ces pays en matière de mobilisation des recettes intérieures. Néanmoins, il est peu probable que ces

besoins de financement soient satisfaits à court et moyen termes au regard de la faiblesse des ratios de recettes de ces pays. Des financements concessionnels importants de la part des institutions financières internationales et des donateurs bilatéraux sont essentiels compte tenu des vulnérabilités accrues en matière d'endettement. A cet égard, nous restons préoccupés par le risque de taux d'intérêt élevés prolongés qui exacerbent le coût du service de la dette pour les PFR. Dans cet environnement difficile caractérisé par des réserves épuisées à la suite de multiples crises, la situation est particulièrement grave pour la plupart des PFR qui sont en situation de surendettement ou confrontés à un risque élevé de surendettement et qui disposent de marges de manœuvre réduites pour faire face aux chocs économiques.

Bien que l'inflation au niveau mondiale ait considérablement diminué, elle n'est toujours pas retombée dans les fourchettes cibles des banques centrales de nombreux pays. La dynamique de la hausse des prix reste incertaine dans de nombreuses régions, en raison des prix élevés des services de base et de tensions sur les marchés du travail. En outre, la tendance positive à la désinflation au niveau mondial n'a pas encore pleinement profité aux populations de nombreux pays qui continuent de faire face à un coût de la vie élevé, notamment en raison des dépréciations des taux de change, du financement monétaire des déficits budgétaires, des ajustements décalés entre les prix intérieurs et la baisse des prix internationaux des denrées alimentaires et de l'énergie, ou de la nécessaire réduction des subventions à l'énergie.

Les faiblesses structurelles demeurent partout importantes, constituant des obstacles majeurs à l'amélioration des perspectives de croissance à moyen terme. Dans un contexte de croissance nettement plus lente de la productivité totale des facteurs (PTF), de baisse généralisée de la formation de capital privé suite aux crises et d'un ralentissement de la croissance de la population en âge de travailler dans les grandes économies, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour s'attaquer aux obstacles à la concurrence sur les marchés, aux échanges commerciaux, à l'accessibilité financière, à la flexibilité du marché du travail et à l'investissement dans le capital humain. Tout en reconnaissant le potentiel de la digitalisation, y compris de l'intelligence artificielle (IA), à avoir un impact significatif sur la croissance mondiale, nous sommes préoccupés par l'énorme disparité d'exposition entre les groupes de pays. Nous sommes aussi inquiets des risques potentiels découlant de ces innovations technologiques, notamment en termes de cybersécurité. Les multiples chocs récents au niveau mondial ont également mis en lumière certains défis profonds, d'importance macro-critique et spécifiques aux pays en développement, y compris l'insécurité et la préparation insuffisante à faire face aux effets du changement climatique ; ce qui appelle tous à des actions collectives.

Le Plan d'Action Mondial de la Directrice Générale

Dans un contexte de perspectives toujours difficiles et de besoins considérables, nous saluons le Plan d'action mondial de la Directrice Générale et souscrivons globalement à ses principales priorités. A présent que l'économie mondiale montre des signes de résilience et de bonnes perspectives « d'atterrissage en douceur », il demeure crucial de continuer à renforcer la stabilité macroéconomique et financière, à reconstituer des marges de manœuvre contre les chocs futurs et à redynamiser la croissance.

Dans cette perspective, l'assainissement budgétaire doit être poursuivi tout en prévoyant de l'espace pour des investissements favorisant la croissance et des filets de sécurité sociale pour les populations vulnérables. Nous reconnaissons que la poursuite de cet objectif implique des arbitrages difficiles, en particulier pour les PFR confrontés à une croissance faible, à un resserrement du financement et à des marges de manœuvre limitées dans un environnement de vulnérabilité élevée de la dette. Dans ce contexte, il est essentiel d'améliorer la discipline budgétaire et la qualité des dépenses, ainsi que la mobilisation des recettes intérieures, y compris en ciblant de manière appropriée les filets de sécurité sociale disponibles, pour atténuer les pressions sur les finances publiques. Nous saluons la nouvelle Initiative sur la mobilisation des ressources intérieures promue conjointement par le FMI et la Banque mondiale. Dans le même ordre d'idées, il est opportun que les conseils de politiques économiques du FMI se penchent sur la nécessité de réduire les flux financiers illicites et les pratiques d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfiques (BEPS) pour élargir la base des recettes dans les PFR. La possibilité d'acheminer des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) vers les banques multilatérales de développement (BMD) mérite également d'être reconnue comme un mécanisme innovant ayant le potentiel d'augmenter les capacités de financement et de contribuer à atténuer la divergence de revenus auxquelles sont confrontés les PFR. De notre point de vue, l'option d'acheminer des DTS vers les BMD devrait figurer parmi les priorités du Plan d'action mondial et nous appelons le FMI à soutenir une telle initiative.

Le règlement du lourd fardeau de la dette et du service de la dette est également une priorité pour créer l'espace budgétaire nécessaire à l'investissement et aux dépenses sociales. En dépit des progrès appréciables qui ont été réalisés, un processus plus rapide de mise en œuvre du Cadre commun du G-20 et de la nouvelle Table-ronde mondiale sur la dette souveraine s'avère nécessaire pour éviter davantage de défauts de paiement de la dette et des retards indus dans la mise en œuvre des programmes de réformes appuyés par le FMI. Dans le même ordre d'idées, le FMI devrait continuer à renforcer ses politiques de soutien aux pays qui entreprennent une restructuration de leur dette. Nous attendons également avec intérêt le prochain examen du Cadre de viabilité de la dette pour les PFR, avec l'espoir que les résultats renforceront l'analyse et la gestion des risques liés à la dette et permettront effectivement aux PFR de progresser durablement vers la réalisation de leurs objectifs de développement.

La maîtrise de l'inflation et l'ancrage des anticipations inflationnistes devraient être poursuivis. Dans cette optique, les politiques monétaires doivent rester prudentes, soutenues par des stratégies de communication soigneusement conçues pour ancrer durablement les anticipations d'inflation. D'autre part, les risques de déflation doivent également être étroitement surveillés, car l'inflation recule à un rythme plus rapide que prévu dans certains pays, ce qui entraîne des taux d'intérêt réels indûment élevés. Dans de tels cas, les banques centrales devraient rester agiles et envisager un assouplissement des taux directeurs, si nécessaire, dans le cadre d'une approche dépendante des données.

Les profondes faiblesses structurelles auxquelles sont confrontés les PFR et les PRI, aggravées par l'impact négatif des chocs récents, nécessitent des politiques de transformation. Nous sommes également d'avis qu'une croissance économique forte est une condition préalable pour améliorer les niveaux de vie et accélérer la convergence des économies émergentes et celles en développement vers un niveau de revenu plus élevé. Cela implique la mise

en place de programmes à multiples facettes pour lever les obstacles structurels à la croissance, notamment en luttant contre le changement climatique, en réglant les perturbations dans le commerce international, en répondant aux défis causés par les flux de réfugiés et les déplacements de population et en s'attaquant à l'insécurité alimentaire et énergétique ; autant de préoccupations majeures, voire d'importance macro-critique, pour de nombreux PFR et PRI. Chacun de ces problèmes appelle à la solidarité internationale et à des solutions collectives. Il faut en particulier mettre le défi de l'insécurité alimentaire en perspective avec l'expiration du Guichet contre les chocs alimentaires de la Facilité de crédit rapide (FCR) du FMI.

Nous souhaitons également insister sur l'importance de ne pas opposer la préservation du climat au développement économique dans certaines régions. En effet, certains pays ont fourni des efforts en matière de préservation de l'environnement et en faveur du climat. Il nous paraît indiqué d'encourager les institutions internationales à faire preuve d'ingéniosité afin de mobiliser davantage de financements pour maintenir ces efforts. Des actions plus franches pourraient être entreprises pour encourager ces pays dans leur politique en faveur de l'économie verte. Cela pourrait passer par des mesures concernant les finances publiques ou le fardeau de la dette.

Nous apprécions l'accent mis dans le Programme d'action mondial sur l'importance du multilatéralisme et de la coopération internationale et saluons le leadership de la Directrice générale sur la scène mondiale. Dans le cadre du dialogue multilatéral, la communauté internationale devrait soutenir plus vigoureusement les efforts déployés par les pays émergents et les pays en voie de développement pour renforcer la résilience, notamment face au changement climatique, ce qui nécessite davantage de ressources que celles qui sont offertes. À cet égard, la revue à mi-parcours du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (fonds fiduciaire RD) arrive à point nommé, notamment en raison de l'importance du rôle catalyseur de sa Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).

S'agissant de la capacité du FMI à répondre à l'évolution des besoins de ses pays membres, nous saluons les efforts constants de l'institution pour adapter ses conseils en matière de politiques économiques et ses instruments de prêts, assurer un développement des capacités adéquat tout en renforçant sa propre gouvernance en vue de mieux servir ses pays membres. À cette fin, la surveillance bilatérale devrait s'attaquer aux questions émergentes d'importance macro-critique, tels que l'augmentation des dépenses de sécurité dans les États fragiles et touchés par un conflit et les retombées qui en découlent dans les pays voisins. Le Programme d'action mondial souligne à juste titre l'importance de revoir et d'améliorer la stratégie du FMI relative à cette catégorie de pays membres. Fondamentalement, le rôle central et efficace du FMI au cœur du filet de sécurité financière mondiale doit être appuyé par des ressources adéquates. L'effectivité des augmentations de quotes-parts décidées dans le cadre de la 16^{ème} Révision générale constituera une étape importante, tout comme le sera le réalignement des quotes-parts dans le cadre de la 17^{ème} Révision. Conformément à la Déclaration du Président du Comité monétaire et financier international (CMFI) à Marrakech, il est important de poursuivre les contributions généralisées au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) et au Fonds fiduciaire RD, en utilisant entre autres les ressources internes du FMI, notamment les ventes partielles d'or, et en augmentant les contributions volontaires en DTS ou en monnaies équivalentes. Nous saluons le large soutien manifesté à la création d'une troisième Chaise pour l'Afrique subsaharienne au sein du Conseil

d'administration du FMI. Nous soutenons également l'appel visant à améliorer la diversité des genres au sein du Conseil d'administration, y compris les actions volontaires destinées à augmenter le nombre de femmes occupant des postes de leadership au Conseil. Nous encourageons vivement le FMI à faire davantage de progrès pour augmenter le nombre de ressortissants de régions sous-représentées, y compris à des postes de direction.